



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE
LA SOMME

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 080-218002046-20231130-D230503-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	28	26
23	05	03

Date de la convocation

24/11/2023

Date d'affichage

01/12/2023

OBJET DE LA DELIBERATION : Finances – Tarification 2024

L'an deux mil vingt-trois, le trente novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GABREL, Maire

Etaient présents : M. GABREL Ludovic, Mme BRAUD Annick, M. DERAMISSE Didier, Mme ROUSSELLE Virginie, M. REGNARD David, M. LALOI Bruno, Mme VERDEZ Christine, M. GARCIA Jacques, M. BARBIER Alain, M. LOUBRY Pascal, M. RAPICAULT Philippe, Mme PALUS Patricia, M. CHEVALLIER Miguel, Mme MORELLE Chantal, M. MAUFROY Grégory, Mme WALCZYSSYN Annie, M. LEROY Francis, M. DELEU Bernard, M. BABAUT Alain, M. CAUCHY Jean-Baptiste, Mme CARTON Sabine et Mme ANTUNES Lucia

Mme SCHWEIG Christine avait donné pouvoir à Mme VERDEZ Christine

Mme LÉROY Salma avait donné pouvoir à M. GABREL Ludovic

M. LERICHE Christophe avait donné pouvoir à Mme BRAUD Annick

M. ANTOINE Gérald avait donné pouvoir à M. CAUCHY Jean-Baptiste

Mme DELAPORTE Valérie et Mme VÉZIEN Isabelle étaient absentes

Secrétaire de séance : M. DERAMISSE Didier

Rapporteur : M. Ludovic GABREL

Comme chaque année le Conseil Municipal est amené à délibérer sur les tarifs des différents services proposés par la municipalité.

Pour 2024, il vous est proposé de délibérer sur les tableaux annexés à la présente délibération.

Chacune dans leur domaine respectif, les commissions « Action éducative Jeunesse », « Urbanisme, Patrimoine et Commerces », « Cadre de vie et Environnement » et « Administration Générale, Citoyenneté et Communication » ont émis un avis favorable sur ces propositions.

La commission des Finances a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

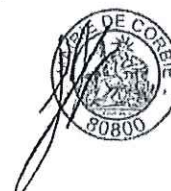
- D'ADOPTER la tarification telle que présentée dans le document annexé.

Les recettes générées seront imputées sur les chapitres 70, 75 et les dépenses seront prévues sur les chapitres 011 et 012 du budget primitif 2024.

Adopté à la majorité par 20 voix POUR et 6 voix CONTRE (M. Deleu Bernard, M. Babaut Alain, M. Cauchy Jean-Baptiste, Mme Carton Sabine, M. Antoine Gérald et Mme Antunes Lucia).

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
A Corbie, le 1^{er} Décembre 2023
Le Maire,
Ludovic GABREL

Le secrétaire de séance,
M. Didier DERAMISSE



TARIFICATION 2024

Action éducative - Jeunesse

Avis de la commission Action éducative – Jeunesse du 17 Novembre 2023

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET ACCUEIL PERISCOLAIRE – CORBIE -		
	Rappel 2023	2024
QUOTIENT FAMILIAL de 0 à 250		
Tarif ½ journée ALSH	1,55 €	1,70 €
Tarif journée ALSH	7,70 €	8,35 €
Tarif journée camping ALSH	18,00 €	19,45 €
QUOTIENT FAMILIAL de 251 à 500		
Tarif ½ journée ALSH	1,90 €	2,05 €
Tarif journée ALSH	8,05 €	8,70 €
Tarif journée camping ALSH	18,25 €	19,70 €
QUOTIENT FAMILIAL de 501 à 700		
Tarif ½ journée ALSH	2,30 €	2,50 €
Tarif journée ALSH	8,40 €	9,10 €
Tarif journée camping ALSH	18,25 €	19,75 €
QUOTIENT FAMILIAL de 701 à 1 000		
Tarif ½ journée ALSH	2,50 €	2,70 €
Tarif journée ALSH	8,70 €	9,40 €
Tarif journée camping ALSH	18,50 €	19,95 €
QUOTIENT FAMILIAL de 1 001 à 1 300		
Tarif ½ journée ALSH	2,75 €	3,00 €
Tarif journée ALSH	9,10 €	9,85 €
Tarif journée camping ALSH	18,60 €	20,00 €
QUOTIENT FAMILIAL de 1 301 et +		
Tarif ½ journée ALSH	3,00 €	3,25 €
Tarif journée ALSH	9,30 €	10,05 €
Tarif journée camping ALSH	18,70 €	20,20 €
Tarif journée ALSH (lorsque la famille dépose son enfant sans réservation au préalable)	20,00 €	20,00 €

CORBIÈ

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le
ID : 080-218002046-20231130-D230503-DE

PERICENTRE	2023	2024
Forfait mensuel ou hebdomadaire* (*période vacances scolaires) Tarif identique pour les communes extérieures	6,40 €	7,00 €
PERISCOLAIRE	2023	2024
MATIN (tarif à l'heure) – QF1	1,25 €	1,30 €
MATIN (tarif à l'heure) – QF2	1,40 €	1,45 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 1	2,00 €	2,05 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 2	2,50 €	2,55 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI) – QF 1	1,25 €	1,30 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI) – QF 2	1,40 €	1,45 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 1	1,25 €	1,30 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 2	1,40 €	1,45 €
Après 18 h 30 (fin du service) - Tarif du ¼ d'heure	15,00 €	15,00 €

Légende (sauf périscolaire) :

Le tarif journée inclut le repas du midi et le goûter

Le tarif ½ journée ne comporte pas de repas ni de goûter

La dégressivité s'applique au pourcentage soit :

- moins 10 % pour le 2^{ème} enfant
- moins 15 % pour le 3^{ème} enfant et plus

Participation de la CAF (selon quotient familial) pour les vacances scolaires : 3,50 €/jour et 1,50 €/demi-journée.

Toute heure commencée est due.

QF1 = de 1 à 900

QF2 = de 901 à +

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 080-218002046-20231130-D230503-DE

S'LO

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET ACCUEIL PERISCOLAIRE		
- COMMUNES EXTÉRIEURES -		
	Rappel 2023	2024
QUOTIENT FAMILIAL de 0 à 250		
Tarif ½ journée ALSH	3,10 €	3,35 €
Tarif journée ALSH	15,35 €	16,60 €
Tarif journée camping ALSH	35,95 €	38,85 €
QUOTIENT FAMILIAL de 251 à 500		
Tarif ½ journée ALSH	3,80 €	4,10 €
Tarif journée ALSH	16,10 €	17,40 €
Tarif journée camping ALSH	36,50 €	39,40 €
QUOTIENT FAMILIAL de 501 à 700		
Tarif ½ journée ALSH	4,55 €	4,90 €
Tarif journée ALSH	16,80 €	18,15 €
Tarif journée camping ALSH	36,50 €	39,45 €
QUOTIENT FAMILIALE DE 701 à 1 000		
Tarif ½ journée ALSH	4,95 €	5,35 €
Tarif journée ALSH	17,45 €	18,85 €
Tarif journée camping ALSH	36,90 €	39,85 €
QUOTIENT FAMILIAL de 1 001 à 1 300		
Tarif ½ journée ALSH	5,45 €	5,90 €
Tarif journée ALSH	18,15 €	19,60 €
Tarif journée camping ALSH	37,10 €	40,10 €
QUOTIENT FAMILIAL de 1 301 et +		
Tarif ½ journée ALSH	6,00 €	6,50 €
Tarif journée ALSH	18,55 €	20,05 €
Tarif journée camping ALSH	37,30 €	40,30 €
Tarif journée ALSH (lorsque la famille dépose son enfant sans réservation au préalable)	36,00 €	36,00 €

PERICENTRE	2023	2024
Forfait mensuel ou hebdomadaire* (*période vacances scolaires) Tarif identique pour les communes extérieures	6,40 €	7,00 €
PERISCOLAIRE	2023	2024
MATIN (tarif à l'heure) – QF 1	2,30 €	2,60 €
MATIN (tarif à l'heure) – QF 2	2,60 €	2,90 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 1	3,60 €	3,65 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 2	3,75 €	3,80 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI et APC) – QF 1	2,30 €	2,60 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI et APC) – QF 2	2,60 €	2,90 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 1	2,30 €	2,60 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 2	2,60 €	2,90 €
Après 18 h 30 (fin de service) – tarif ¼ d'heure	15,00 €	15,00 €

Légende (sauf périscolaire) :

Le tarif journée inclut le repas du midi et le goûter

Le tarif ½ journée ne comporte pas de repas ni de goûter

QF1 = de 1 à 500

QF2 = de 501 et +

La dégressivité s'applique au pourcentage soit :

- moins 10 % pour le 2^{ème} enfant
- moins 15 % pour le 3^{ème} enfant et plus

Participation de la CAF (selon quotient familial) pour les vacances scolaires : 3,50 €/jour et 1,50 €/demi-journée. Toute heure commencée est due.

Urbanisme, Patrimoine et Commerces :

Avis de la commission Urbanisme, Patrimoine et Commerces du 9 Novembre 2023

CAMPING MUNICIPAL (taxe de séjour comprise)		
	Rappel 2023	2024
Forfait annuel (dont 50 % à l'arrivée et le solde au plus tard le 31/07)		
4 personnes + 1 voiture (charges comprises)	1 025,00 €	1 100,00 €
Adulte supplémentaire	90,00 €	95,00 €
Enfant supplémentaire (entre 2 à 12 ans révolus)	45,00 €	48,00 €
Voiture supplémentaire	50,00 €	53,00 €
Forfait journalier		
1 ou 2 personnes + camping-car (électricité comprise)	16,00 €	18,00 €
1 ou 2 personnes + voiture + 1 tente ou caravane <u>avec</u> électricité	19,00 €	20,00 €
1 ou 2 personnes + voiture + 1 tente ou caravane <u>sans</u> électricité	17,00 €	18,00 €
1 ou 2 personnes + vélos + 1 tente <u>avec</u> électricité	11,50 €	12,00 €
1 ou 2 personnes + vélos + 1 tente <u>sans</u> électricité	9,50 €	10,00 €
Adulte supplémentaire/jour	3,50 €	3,50 €
Enfant supplémentaire (entre 2 et 12 ans révolus) /jour	3,00 €	3,00 €
Forfait hebdomadaire		
1 ou 2 personnes + voiture + caravane <u>avec</u> électricité	100,00 €	105,00 €
Forfait mensuel		
1 ou 2 personnes + voiture + caravane <u>avec</u> électricité	310,00 €	340,00 €
Temps mort (pour les touristes de passage quand la tente ou la caravane reste sur place en l'absence des campeurs)		
Temps mort été (du 15/06 au 15/09) /jour/emplacement	5,30 €	5,30 €
Temps mort hiver /jour/emplacement	3,20 €	3,20 €
Douche		
Douche pour non résident	2,50 €	2,50 €